



Approche d'un compte-rendu de la réunion de Bureau du 23 août de l'an de grâce 2017



Bureau de C.A.L du 23 août 2017

A l'ordre du jour :

- Notre organisation et notre fonctionnement
- Quel est le sens de notre action ?
- La passation de la trésorerie
- L'organisation du CA du 4 septembre

En préambule, Gérard est invité à dire deux mots de son intervention sur France 3 à propos d'une situation d'expulsion d'une famille de migrants domiciliés à Toul et en « situation irrégulière ». Le problème avait été porté à la connaissance de Gérard par Michel BRUNNER, Françoise GILBERT assurant l'accueil d'urgence de cette famille dont trois enfants sont scolarisés et/ou sont scolarisables.

Cette situation est-elle du ressort de Citoyenneté Active Lorraine ?

Les uns et les autres s'expriment sur ce point : étonnement et interrogations d'une part, substitution aux assos en charge de ce type de situation pour d'autres, d'autres enfin relevant qu'il ne s'agissait ni plus ni moins d'une démarche humaine, voire « humaniste », plus qu'un acte politique. Et ce quand bien même les services de l'État pouvaient avoir une autre approche.

Gérard rappelle que nous allons faire le 30 septembre une journée sur les migrations. Qu'il a pris en compte une situation d'une famille de trois enfants qui relevaient d'une scolarisation obligatoire, situation confirmées par les deux anciens chefs d'établissement présents qui rappellent que l'accueil des scolaires de moins de 16 ans relève d'une obligation légale en dehors de tout statut de présence sur le territoire français, situation « régulière » ou « irrégulière ».

Wilfrid note que c'est une prise de risques qu'il faut savoir équilibrer. « Il est difficile de se taire et il est important aussi de réagir à-propos et avec mesure. »

Tous s'accordent à dire que les échanges qu'occasionne cet événement sont aussi une richesse de notre Association et les explications données par le Président répondent aux attentes, parfois aux interrogations, des uns et des autres.

Organisation :

Chantal, « à titre personnel » rend hommage à Gérard pour la création du Cal, et le travail qu'il fait, assisté par ses secrétaires et trésoriers. Elle salue les valeurs que nous défendons à son initiative. Dit l'importance d'alléger les tâches des uns et des autres. Invite le bureau à travailler sur la politique générale de notre association, ce qui n'a pas été fait jusqu'à présent en raison du démarrage et des charges auxquelles il a fallu répondre.

Chantal reprend les propositions formulées récemment par Denise, Luc et elle-même d'intégrer la commission n°1 au bureau pour n'en faire qu'une entité fonctionnelle, ce qui permettrait au bureau de profiter des propositions faites par Wilfrid et de se positionner en flux tendu sur les suites à y donner.

Gérard souligne l'importance de faire un tri dans les demandes qui nous sont adressées et de les mettre en regard de ce que nous pouvons faire sur le « plan politique » mais aussi de la faisabilité des suites que nous pouvons donner.

Wilfrid pose le problème des forces vives à relancer, à travailler, à libérer, à solliciter.

Gérard dit être attaché aux formes diverses des participations : des adhérents actifs, d'autres qui apportent leurs compétences et enrichissent les débats ou nos réflexions. D'autres encore, « plus silencieux », dont il faudra décider du statut selon qu'ils sont membres cotisants ou pas.

À nous aussi d'encourager – ou de solliciter - les membres de Citoyenneté Active qui ne font pas encore partie de celles et ceux qui sont « en première ligne » pour les mobiliser ou remobiliser.

Résolutions qui seront présentées au CA du 4 septembre pour validation :

Résolution n°1 - Le bureau est constitué de :

- Un président : Gérard TOUSSAINT
 - Six vice-présidents : Chantal JARROUSSE – Denise BONTEMS – Alain TROGNON – Luc MARTIN – André QUINTUS – Wilfrid ROUX-MARCHAND
- Un trésorier : Jean-Claude DE GUISS
 - Deux trésoriers-adjoints : Claude SCHARFF et Michel JEANNOT
- Un secrétaire : François HANOT
 - Deux secrétaires : Serge JULIEN et Nassim HAJ HUSSEIN

Résolution n°2 : répartitions

- Vice-présidents – secrétaire et secrétaires-adjoints – trésorier et trésoriers-adjoints préciseront pour le CA d'octobre les répartitions de tâches dont ils auront convenu.

Résolution n°3 : lieux et dates des prochains CA et des prochains Bureaux – calendrier en annexe.

- Il est retenu de confondre en un même moment et sur un même lieu les travaux relevant du bureau et les demandes d'actions et interventions présentées à la Commission n°1.
- Les CA continueront à se dérouler le **premier lundi de chaque mois à 10h00**, sous réserve d'un déplacement possible lié aux jours fériés, voire aux vacances scolaires. Le lieu reste le même : **Espace Yves COPPENS à Vandoeuvre-lès-Nancy**. Préparation de la salle à 9h30-9h45
- Le Bureau se réunira le **3^{ème} lundi de chaque mois, à 10h15**, dans la salle de réunion connexe à la **Brasserie du Marché d'Haussonville de Villers-lès-Nancy**. Préparation de la salle à 10h00

Résolution n°4 : définition des adhérents, des membres, des sympathisants, des partenaires et des contacts relevant d'un partage de nos actions.

- Le Trésorier et ses Adjoints feront l'inventaire des membres cotisants à jour, des membres non-à-jour qu'il conviendra de relancer individuellement pour définir clairement la qualité de membres adhérents. Un « annuaire » des membres cotisants pourraient être envisagés.
- En liaison avec le Président, ils définiront celles et ceux qui relèvent d'un statut autre (institutionnels, sympathisants, partenaires ...).
- Il est rappelé que la cotisation porte sur une année civile. De même que l'importance de préciser à chaque membre cotisant la prise en compte de leur adhésion par la délivrance d'une carte d'adhérent ou de sa mise à jour lors des paiements successifs afin que chacun sache où il en est.

Résolution n°5 : l'investissement et la mobilisation des membres de Citoyenneté Active.

Après avoir noté (André) que « notre fonctionnement est bordélique mais sympathique, que c'est pour CAL quelque chose de vivant et moteur », il est venu le temps de définir qui s'investit, qui veut s'investir, qui pourrait s'investir ou mériterait d'être sollicité pour participer aux actions à mettre en place.

- Chantal se propose (et c'est accepté à l'unanimité !) de partir, en liaison avec le Président, à la recherche des « champs de compétences » déclarés par les membres de CAL lors de leur candidature à Citoyenneté Active Lorraine.

Résolution n°6 : La diffusion des informations

- Les membres du CA se verront adresser régulièrement les comptes-rendus de CA, éventuellement des Bureaux, voire des Commissions thématiques ou des actes ou bilans liés à des journées de travail.
- Serge et Nassim seront en charge de l'information mise en ligne sur le site de CAL d'une part, et d'autre part du contenu des informations à partager (cf : CIT-ACT-INFO) avec les autorités et les membres ou associations « partenaires » et/ou travaillant sur les mêmes champs que nous (social, médico-social, éducation nationale ou spécialisée, services et/ou associations éducatives, de justice, de presse, etc...). François leur transmettra le fichier d'adresses établi avec l'aide de Gérard.

Un petit casse-croûte vient ponctuer cette journée de travail. On retient de poursuivre les échanges après le repas.

L'après-midi est riche en échanges, en divergences, en convergences.

Le rédacteur (parfois nommé « le scribe ») laissera à chaque membre du bureau le soin d'en retrouver les traces.

Toutefois, quelques pistes à retenir :

- L'importance de capitaliser notre savoir-faire, de travailler sur les outils que l'on peut mettre en œuvre pour répondre aux demandes, voire aux attentes ... inattendues.
- Importance de faire un bilan de chaque action. Bilan à faire par les acteurs de CAL mais aussi celui auquel seraient invités celles et ceux auprès de qui nous intervenons pour avoir leurs ressentis.
- L'attention à porter sur la faisabilité des réponses que nous pouvons apporter, ou pas. Et sur l'adéquation des demandes faites avec ce que nous sommes capables de prendre en compte. (vous suivez ?)
- À une demande d'action faite, importance de désigner UN(E) référent(e) qui réunit alors une équipe, prend contact avec les demandeurs avant toute mise en place de l'intervention, et définit AVANT – et c'est important – les grands points de ce qui fera l'objet de l'évaluation.
- Suit une discussion passionnante et passionnée sur : devons-nous répondre aux attentes et demandes ou être à l'initiative d'actions, de thèmes ou de journées de formation dont nous prendrions l'initiative ? De fait, c'est déjà notre fonctionnement ! Et les uns et les autres de rappeler les journées dont nous avons eu l'initiative. André complète en faisant référence à la commission média qui a annoncé (cf. CA de juillet dernier) une journée « media et réseaux sociaux » le 18 octobre avec mobilisation d'élèves, d'enseignants et d'un journaliste, Didier HASSOUX journaliste au Canard Enchaîné, le tout au Lycée Jacques CALLOT de Vandœuvre-lès-Nancy.
- Doit-on créer une « banque de données » qui faciliterait nos interventions (cf Jean-Claude) ? Pourquoi pas mais chaque sollicitation est originale, mérite d'être prise en compte en fonction des demandes, des publics, du moment de l'intervention et la banque de données pourrait être aussi scélératesante ...

... Les échanges se poursuivent ... Le scribe fait connaître son décrochage et son incompétence pour reprendre intelligemment la pertinence des propos tenus. Il rend donc sa plume ...

Le bureau s'effondre ... et se disperse ... alors que le clocher de Jaulny battait 5 coups d'horloge.

Serge JULIEN a fait l'objet de toutes nos amicales pensées suite au décès de son papa la veille de notre bureau. Quant à Denise BONTEMS, Claude SCHARFF et Nassim HAJ HUSSEIN, tous les trois nous avaient fait part de leurs engagements professionnels ... ou estivaux les empêchant de participer à nos agapes intellectuelles. Entre autres ! Occasion pour tous de remercier Yvette, la sacristaine, et Lilou et Maxine, venues spécialement de Marseille pour faire le service à table.

Votre scribe du moment : François H

Annexe pour vos agendas

Nos réunions de Bureau – 10 H	Nos Conseils d'Administration – 10 H
Mercredi 23 août - JAULNY	Lundi 4 septembre – Pavillon Bleu Pont de Fresnes - Villey St Etienne
Lundi 18 septembre - Marché d'Haussonville	Lundi 2 octobre – Espace Yves COPPENS
Lundi 16 octobre - Marché d'Haussonville	Lundi 6 novembre – Espace Yves COPPENS
Lundi 20 novembre - Marché d'Haussonville	Lundi 4 décembre – Espace Yves COPPENS
Lundi 18 décembre - Marché d'Haussonville	Lundi 8 janvier 2018 – Espace Yves COPPENS
Lundi 22 janvier 2018 - Marché d'Haussonville	Lundi 5 février – Espace Yves COPPENS
Lundi 19 février - Marché d'Haussonville	Lundi 12 mars (cf vacances scolaires) – Espace Yves COPPENS